

## VOLET 3 – SOUTIEN

### Travaux préparatoires à la journée de formation en classe (4 h)

- Lectures obligatoires préalables à la formation en salle de classe.

### Formation en salle : présentation, études de cas, simulations (13 h)

#### Jour 1

- Les obligations déontologiques du CRHA | CRIA.
- Démarche de gestion de conflits : étapes, gestes à poser, conditions gagnantes, pièges à éviter.
- Détermination de la recevabilité de la plainte.

#### Jour 2

- Connaître les compétences d'un enquêteur :
  - Communications avant, pendant et après la plainte de harcèlement (et confidentialité) : quoi dire à qui? – mise en pratique.
  - Mandater un enquêteur et communiquer en contexte de PME et dans un organisme public.
  - Impact des médias sociaux.
  - Actions à poser selon que l'enquête conclut à la présence de harcèlement ou non.
  - Intervention auprès d'un employé qui perçoit se faire harceler, mais qui ne l'est pas.
  - Intervention auprès d'un employé harcelé : actions à poser auprès de l'employé, son équipe, son gestionnaire et les représentants syndicaux.